



Communiqué de presse – Vendredi 28 juin 2013

Chez les Fous de Bassan : à chacun son territoire de pêche !

Il y a quelques semaines, les résultats d'une étude parue dans la prestigieuse revue américaine « Science », révèlent l'existence d'une territorialité sans agression vis-à-vis des plus proches voisins chez les fous de Bassan. Une singularité dans l'étude du comportement animal.

Une nouvelle vague d'expérimentation est actuellement en cours sur la réserve naturelle des Sept-Iles. Coup de projecteur sur un projet ambitieux, porté par le CNRS-CEFE de Montpellier, sous la houlette de David Grémillet et de la LPO, gestionnaire de la réserve.

Des chercheurs de plus de 14 institutions au Royaume Uni, en Irlande et en France ont suivi au moyen d'enregistreurs GPS miniaturisés les mouvements en mer de presque 200 fous de Bassan issus de 12 colonies de reproduction bordant les îles britanniques.

S'ils s'attendaient à un joyeux mélange de trajectoires de fous provenant de colonies voisines, les suivis GPS ont révélé à l'inverse qu'il existait des zones de nourrissage spécifiques à chaque colonie et donc une très forte ségrégation des habitats marins chez les fous de Bassan.

Ce comportement singulier s'expliquerait par des échanges d'information entre individus d'une même colonie. Ainsi, au contact des « anciens », ces oiseaux enregistreraient la localisation des zones de pêche « traditionnelles » propres à leur population. Un phénomène observé sur plusieurs décennies, qui se démarque largement des mécanismes classiques de territorialité : chez les fourmis par exemple, qui appartiennent à la famille des insectes sociaux, l'agressivité en matière de défense des réserves alimentaires et du territoire est caractéristique.

Une collaboration entre la LPO et le CNRS-CEFE sur l'archipel des Sept-Iles.

Cette étude ouvre ainsi la porte à une vision résolument nouvelle de la notion de territoire.

Elle n'aurait sans doute jamais vu le jour sans une collaboration assidue entre la LPO et le CNRS-CEFE, dont la réserve des Sept-Iles constitue le point d'ancrage. Depuis sa mise sous protection en 1912 par la LPO et son classement en réserve naturelle nationale en 1976, l'archipel des Sept-Iles (Côtes d'Armor) attire un grand nombre d'espèces, parmi lesquelles se trouve la principale colonie française des fous de Bassan située sur l'île de Rouzic. Installée depuis 1939, elle comptait plus de 20 000 couples en 2012 et marque la limite sud de l'aire de nidification pour cette espèce.

Pour la suivre durant la période de reproduction mais aussi migratoire, un programme relatif aux mouvements de recherche alimentaire et à la conservation des fous de Bassan a été mis en œuvre depuis 2005. De nombreux outils ont été utilisés : suivis vidéo de la colonie, appareils électroniques fixés sur les oiseaux (enregistreurs GPS, géolocalisateurs, enregistreurs de plongée, caméras miniaturisées), mais aussi des études du régime alimentaire et des analyses génétiques.

Ces recherches ont été soutenues, durant ces trois dernières années, par le projet Interreg FAME (Future of the Atlantic Marine Environment) dont la LPO est le porteur français en partenariat avec l'Agence des Aires Marines protégées.

Contact presse :

carine.bremond@lpo.fr

06 34 12 50 69



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

L'un des objectifs de ce programme consiste à améliorer les connaissances sur les zones d'alimentation des fous de bassan et définir les zones marines essentielles à leur survie le long des côtes françaises, ainsi que le long des côtes d'Afrique de l'ouest fréquentées au cours de leur migration. Cette démarche a permis d'identifier des IBAs (Important Bird Area)* notamment dans la zone centrale de la mer de la Manche, essentielle au nourrissage des fous de bassan des Sept-Iles.

Actualité du terrain !

Aux Sept-Iles, les chercheurs du CEFÉ-CNRS poursuivent leurs travaux en collaboration avec la LPO, avec pour nouvel objectif de mieux comprendre les interactions des fous de bassan nicheurs à Rouzic avec la flottille de pêche en Manche. Dans ce contexte, enregistreurs GPS et caméras miniaturisées fixés sur les fous de bassan sont de précieuses sources d'information. Ces nouvelles recherches viennent de débuter et se termineront au début du mois de juillet.

La LPO vous invite à en savoir plus en rencontrant les représentants de la LPO ainsi qu'Amélie Lescroel, du Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive, actuellement à l'œuvre sur l'archipel.

Pour en savoir plus

*IBAS : zones utilisées de façon régulière par les oiseaux. (ce statut a été mis en place par BirdLife International sur la base de critères précis. Les IBAs sont identifiées à l'échelle planétaire sur terre et en mer).

Informations complémentaires

<http://www.cefe.cnrs.fr/ecologie-spatiale-des-populations/sur-le-dos-des-fous>

Contacts

Réserve Naturelle Nationale des Sept-Iles
pascal.provost@lpo.fr
<http://sept-iles.lpo.fr/>
02 96 91 97 84/ 061016 2102
amelie.lescroel@cefe.cnrs.fr

Contact presse :

carine.bremond@lpo.fr
06 34 12 50 69